

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 mars 2023

N° CM13032023-11
SG/CPG

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 7 mars 2023

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 28

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme E. BILLEAUD, M A. PERROTIN, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPALT, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETTON, Mme S. BÉNÉTEAU, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M F. RABAUD

Procuration à

M JC MARCHAND

Mme M. LERAY

"

M A. PERROTIN

Mme E. RABILLER

"

Mme I. BROSSET

Mme M. RANGEARD

"

M D. DOLÉ

Absent :

M C. PRIOU

Secrétaire : Mme N. FIORI

OBJET : BUDGET GENERAL – BUDGET PRIMITIF 2023

VU la délibération n° CM30032023-01 du 30 janvier 2023 relative à la tenue du débat d'orientations budgétaires ;

CONSIDERANT les discussions qui ont eu lieu lors de la Commission des Finances du même jour ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après un vote à main levée qui a donné, pour 28 votants, 22 voix pour et 6 voix contre :

ADOpte le Budget Primitif 2023 du Budget Général, tel que présenté en séance et s'équilibrant comme suit :

- Recettes de fonctionnement	8 671 842,82 €
- Dépenses de fonctionnement	8 671 842,82 €
- Recettes d'investissement	6 858 811,47 €
- Dépenses d'investissement	6 858 811,47 €

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Nicole FIORI
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire